



Club nautique Ichtus

PV de l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2012

En bref:

- La nouvelle organisation est acceptée

1. Appel

Présents et excusés: listes à disposition sur demande.

2. Nomination des scrutateurs

Yannick.

3. Nouvelle organisation

Le but de cette assemblée est de faire le point sur la possibilité de marier la précédente proposition du comité et celle de Karin Verrechia (voir le PV de l'AG ordinaire 2012).

Daniel Favarger s'oppose à la tenue de cette assemblée arguant que le délai de convocation n'a pas été respecté (Il l'a été par Internet mais pas par écrit). Il fallait bien trouver une date avant l'Ascension et la Pentecôte. Daniel Favarger tient aussi à ce que l'ordre du jour mentionne l'élection du comité, qu'Antoine Berthoud considère comme faisant partie intégrante de la nouvelle formule proposée à l'assemblée. Il est convenu finalement que l'assemblée se prononcera a) sur la nouvelle organisation b) sur la nomination du comité qui lui est lié.

En accord avec Karin, il a été renoncé aux heures fixes d'ouverture. Il sera demandé à tous les nouveaux membres et ceux qui utilisent le matériel du club 2 heures de bénévolat au profit d'ichtus par année, ce qui favorisera aussi l'intégration des nouveaux membres. Un secteur "animation" est nouvellement créé.

La nouvelle organisation s'articule autour de 4 domaines principaux:

- **secteurs nautiques:** canoës-kayaks, planches, voile légère, bi-quille
- **secteurs infrastructures & équipements:** local, équipements collectifs, armoires et casiers, outillage
- **animation et gestion:** animation, cours internes, groupes externes, administration.

En principe à ce jour tous les postes de responsables sont pourvus, il manque encore quelques personnes pour fonctionner en tandem: ces derniers permettant de répartir la charge, d'assurer une permanence durant la saison et une continuité d'année en année. Ceci va demander de la coordination; les responsables de chaque secteur composent le comité, au sein duquel une collaboration entre tous devrait fonctionner au mieux, les outils de gestion informatiques (wiki, base de données, emails...) devant permettre à tous d'être en contact avec chacun entre les séances. Pour ce qui est des relations externes, comme il n'y a plus de président, la personne la plus compétente sera déléguée.

Mark présente un budget approximatif selon lequel chaque secteur dispose de moyens qu'il gère de manière autonome. Les 30'000 francs libérés par la suppression du poste de coordinateur sont répartis entre les différents secteurs, celui de l'animation disposant d'une somme permettant d'assurer jusqu'à 500 heures de présence tout au long de la saison.

La communication avec les membres s'effectuera tant via le site du club, les newsletter qu'au travers de panneaux d'affichage pour les secteurs nautique.

Chaque secteur présidera à tour de rôle les réunions du comité, qui se réunira en principe une fois par mois. Le constat ayant été fait que les bonnes volontés sont nombreuses mais mal gérées, il est prévu de mieux organiser et encadrer les journées "boulot". Un principe de base de la nouvelle organisation est celui de la subsidiarité, à savoir que toutes les décisions qui concernent un secteur sont prises par les responsables du secteur. Seuls les points qui concernent plusieurs secteurs et/ou l'ensemble du club sont traités au niveau du comité dans son ensemble. L'assemblée générale ne sera sollicitée qu'en cas de conflit majeur.

Les responsables de secteur qui assistent à l'assemblée sont présentés par Mark, qui précise que le pragmatisme préside à l'organisation du fonctionnement des secteurs et de leurs relations. Précisions encore quant aux relations entre secteurs et assemblée générale, cette dernière étant souveraine.

Mark fournit des informations quant aux améliorations du site Internet et aux outils de gestion, accessibles en partie à chacun, qui lui sont liés, l'ordinateur du club permettra des réservations de matériel et la recherche d'informations. Précision générale: nous ne fonctionnons pas comme une école de voile.

Au vote: 33 voix pour le projet, aucune voix contre, 1 abstention.

Remerciements à ceux qui se sont engagés lors de 5 séances depuis le 30 mars !

Le comité tel que proposé est accepté sans opposition.

4. Propositions individuelles

Le comité propose de ne traiter que les propositions concernant la saison à venir, les autres étant renvoyées à l'assemblée générale de 2013.

a) F. Guinchard: ne pas désarmer les embarcations qui n'ont pas de responsable. Refusé par 12 voix contre 10.

b) Christian Berthoud et Daniel Favarger proposent qu'Ichtus conserve un bateau à moteur, alors que le comité propose d'y renoncer. Yannick Droval se propose comme responsable du bateau-moteur; la proposition est acceptée par acclamations. Discussion quant à la nécessité ou non de se substituer au sauvetage de Saint-Blaise pour récupérer les membres d'Ichtus en difficulté.

c) Daniel a fait 10 propositions. Les principales seront soumises à l'AG de 2013.

5. Divers

Mark signale que l'appel aux dons en faveur du biquille a reçu une réponse favorable, beaucoup de membres ayant estimé qu'ils pouvaient faire plus que leur cotisation annuelle.

Ichtus va reprendre le principe du versement annuel d'un certain montant à la société de sauvetage du Bas-Lac.

4 étudiants (3 garçons et une fille) vivant ensemble à Saint-Blaise demandent à ne payer qu'une cotisation, puisqu'ils constituent une famille. Le comité demande son avis à l'assemblée. A la majorité évidente, celle-ci estime qu'ils doivent payer chacun une cotisation.

Séance levée à 22 h 04.

L'enregistrement audio sur lequel est basé ce PV est à disposition des membres qui souhaitent l'entendre dans son intégralité, de même que les listes de présences et d'excuses.